Rapport annuel 2021

Neyergie SA

Auteur :
Martial Wicht
Président du CA
Neyruz, le 6 juillet 2022

Table des matières

Rapport annuel 2021 1
1. 2021 en bref 3
2. Préambule 3
3. Nouveaux paradigmes 3
4. Buts statutaires de Neyergie SA 5
5. Evolution des réseaux et des infrastructures en 2021 5
5.1. Tarifs 6
5.2. Chauffage à distance 6
5.3. Electricité 7
5.3.1. Centrale PV 7
5.3.2. Facturation 9
5.3.3. Approvisionnement de combustible et d'électricité 10
5.3.4. Batterie 11
5.3.5. Pompe à chaleur 12
5.3.6. Réseaux – convergence des réseaux 12
5.3.7. Stations de recharge 12
5.4. Financement du projet de développement de Neyergie SA 12
5.5. Exploitation et maintenance 13
5.6. Clients 13
6. Comptes 2021 - - Bilan 2021 - - Budgets 2022 14
6.1. Compte d'exploitation, PP 14
6.1.2. Conclusion compte pertes et profits 17
6.2. Bilan 18
6.3. Conclusion comptes année 2021 22
7. Budget 2022 23
8. Investissements 24
8.1. Budget d'investissements 2022 24
8.2. Conclusion 26
9. Perspectives 27
9.1. Chaleur à distance 27
9.2. Développement de la production d'électricité renouvelable 27
9.3. Chantiers en cours 27
10. Conclusion 28

1. 2021 en bref

L'année 2021 n'a pas vu d'extension majeure du réseau de chaleur ni du microgrid. Il s'agit d'une année de transition. La stabilisation de l'infrastructure électrique a requis beaucoup de ressources au niveau du comptage de la vente de l'électricité, ainsi que pour terminer des travaux sur le site du Clédard laissé en chantier par l'installateur électricien et d'autres intervenants. D'autre part, l'orage de juillet a causé des dégâts d'eau dans le tableau électrique des immeubles de la Promenade de Brenleire avec toutes les conséquences en termes de répartition des responsabilités. Les investissements majeurs planifiés pour l'année 2021 soit, la mise en place d'une pompe à chaleur, de la réalisation du site internet pour l'automatisation des processus de comptage et la relation client, n'ont pas pu être réalisés. Les causes sont techniques, financières et un manque d'infrastructure pour leur installation. De plus, la chaudière à bois a été mise hors service pour effectuer des travaux de maintenance lourds suite à une panne (remplacement des pierres réfractaires du foyer) durant les mois d'été alors que normalement elle produit l'entier de la chaleur nécessaire.

2. Préambule

Malgré ce qui précède, l'année 2021 est une année de transition entre la phase de développement des infrastructures et la phase de leur optimisation. L'année a également vu la modification structurelle du marché énergétique provocant une augmentation très importante des prix d'approvisionnement de l'énergie électrique et des combustibles fossiles. Cette évolution change les paradigmes pour Neyergie et ses consommateurs (ce terme comprend les clientes, les clients, tant des personnes physiques que morales). De producteur - distributeur de chaleur, la société devra rapidement développer la convergence des réseaux.

3. Nouveaux paradigmes

Les études débutées durant l'année ont mis en exergue le manque d'adéquation entre les productions d'énergie et les consommations énergétiques. Sur le marché suisse, le prix de gros de l'électricité a doublé entre juin 2021 et décembre 2021. Le prix a encore doublé entre janvier 2022 et juin 2022. Ainsi le kWh électrique est passé de 6 ct/kWh à 25 ct/kWh (sur le marché européen) environ, avec des pointes à plus de 40 ct. A cela s'ajoute l'augmentation du timbre pour le transport et la distribution. Aucune détente majeure n'est attendu avant 2025 (source so-easy.swiss). Du côté des combustibles fossiles, le mazout de chauffage est passé de moins CHF 80/100 litres en juin 2021 à CHF 105/100 litres en décembre 2021 puis à plus de CHF 160/100 litres en juin 2022 (source AGROLA et AVENERGY SUISSE). Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE) aucune détente n'est à attendre avant 2025.

Ainsi, l'importance de l'autoconsommation de l'électricité est mise en évidence comme la nécessité de réduire drastiquement la consommation de mazout. Au vu de ce qui précède, l'architecture énergétique mise en place par la société s'avère adaptée à ces nouveaux paradigmes. Toutefois, le projet doit être, non seulement, terminé mais amélioré.

Les figures ci-après présentent les éléments (non exhaustif) de l'équation énergétique à venir tant par les composants nécessaires pour rendre les installations plus performantes et les changements à effectuer au niveau de la consommation. D'une part, il faut affiner la production et la gestion de l'énergie et d'autre part se préparer à alimenter les nouveaux consommateurs. Le fonctionnement

du système nécessite une architecture de contrôle-commande et de supervision informatique performante.

Figure 1 Installation de production de chaleur et d'électricité par gazéification du bois

Figure 2 Batterie de stockage de l'électricité photovoltaïque. Installation sur le site du Clédard 2022.07

Figure 3 Pompe à chaleur à chaleur air – eau 22 à 221 kW

Figure 4 Stations de recharge, publiques et privées

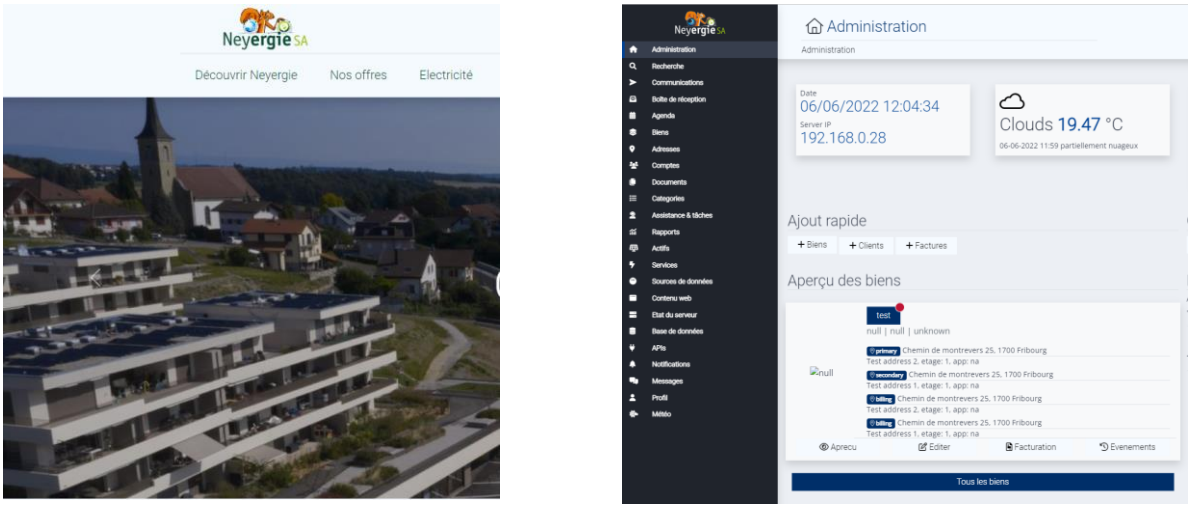

Figure 5 Site internet avec automatisation des fonctions de facturation, de suivi de la consommation, gestion énergétique, etc. …

4. Buts statutaires de Neyergie SA

La société a pour but de favoriser le développement de l'énergie renouvelable dans et hors du territoire communal, par la promotion, la planification, la construction, l'exploitation, la maintenance d'infrastructures de production et de distribution d'énergie.

5. Evolution des réseaux et des infrastructures en 2021

Aucun nouveau client n'a été raccordé au réseau de chaleur durant l'exercice 2021. Pour diverses raisons, le bâtiment de l'Aigle Noir n'a pas pu être raccordé. Cette liaison est reportée à 2022. En effet, très peu d'entreprises de génie civil sont équipées pour effectuer les travaux au-dessus de la ligne CFF. Celles qui possèdent des compétences et des moyens ne disposaient d'aucune

disponibilité. L'extension du microgrid aux bâtiments communaux n'a pas pu être réalisé. La mise en place de la batterie et de la pompe à chaleur, telle que prévue dans le projet subventionné, n'a pas été réalisée comme budgétée. Les difficultés de trouver le financement pour les deux équipements ainsi que l'espace pour installer la pompe à chaleur à proximité du réseau de chaleur en sont les raisons. D'autre part, dans les gammes de puissance que nous voulons mettre en œuvre, il y a très peu de fournisseurs.
Un investisseur a été trouvé pour financer la batterie qui sera installée à mi 2022. Ainsi, il reste à financer et à installer la pompe à chaleur pour satisfaire totalement le projet subventionné par l'OFEN.

5.1. Tarifs

Les tarifs 2021 n'ont pas subi de modification par rapport à 2020. Des changements importants de tarif auront lieu en 2023. En effet, la mise à jour des tarifs de chaleur pour l'année à venir se base sur l'évolution des indices de l'année précédente. Les indices 2021 pour calculer les tarifs 2022 ont évolué de 1%. En revanche ceux de 2022, soit les tarifs de 2023 évolueront massivement.
Les tarifs d'électricité, pour la partie RCP, sont bloqués vers le haut par le tarif officiel du GRD. Le Groupe-e annonce une adaptation de ses tarifs publics pour 2023 ce qui impliquera une adaptation des propres tarifs.

5.2. Chauffage à distance

La production de chaleur est assurée par deux chaudières, une à bois et une à mazout. Avec l'augmentation de la consommation de chaleur, la production avec la chaudière à bois devient insuffisante surtout dans les fortes périodes de chauffe. L'effet induit est l'augmentation de la production à partir du mazout. Avec l'augmentation du prix du mazout, les résultats de la société sont péjorés.
Une évolution réjouissante des pertes de chaleur sur le réseau a été constatée. Pour la première fois le réseau à un rendement supérieur à 80%. En effet, les pertes de chaleur représentent moins de 20 %. Conformément au contrat de vente de chaleur, la part qui dépasse 10% est à la charge du client. Pour cette raison, le Conseil d'administration a décidé de prendre davantage sur le compte de la société, soit 1/3 de la part du client. Par conséquent, les clients ont assumé 6% au lieu de 9,8%. Cette remise impacte négativement le résultat de la société.

La puissance installée à fin 2021 est de plus de 855 kW dont 181 kW pour les bâtiments communaux, ce qui représente 21,5% de la puissance totale installée. L'énergie totale vendue sur le réseau est de 1'703'758 kWh, soit une augmentation d'environ 24%. L'énergie vendue pour les bâtiments communaux représentent 333'802 kWh, c'est une légère hausse de 2% par rapport à l'année précédente. Ainsi, la consommation des bâtiments communaux représente environ ¼ de la totalité de l'énergie vendue. La production totale est de 2'106'373 kWh répartie entre la chaudière à bois et la chaudière mobile.

Synthèse chaleur 2021				
	2020	2021	Delta	Remarque
	KW	kW	%	
Puissance installée commune	181	181	0	
Puissance installée réseau	674	674	0	
Total puissance installée	**855**	**855**	**0**	
	kWh	kWh	%	
Production chaudière à bois	913 160	959 893	5,1	Arrêt de la chaudière durant 2 mois
Production chaudière mobile	825 650	1 146 480	38,9	
Total Production	**1 738 810**	**2 106 373**	**21,1**	
Distribution réseau de chaleur	1 431 459	1 708 247	19,3	
Distribution bâtiment communaux	312 493	333 802	6,8	
Total distribution	**1 743 952**	**2 042 049**	**17,1**	
Vente consommateurs réseau	1 062 229	1 369 956	29,0	
Perte chaleur sur le réseau	25,8%	19,8%		

Tableau 1 Synthèse de la production et consommation de chaleur

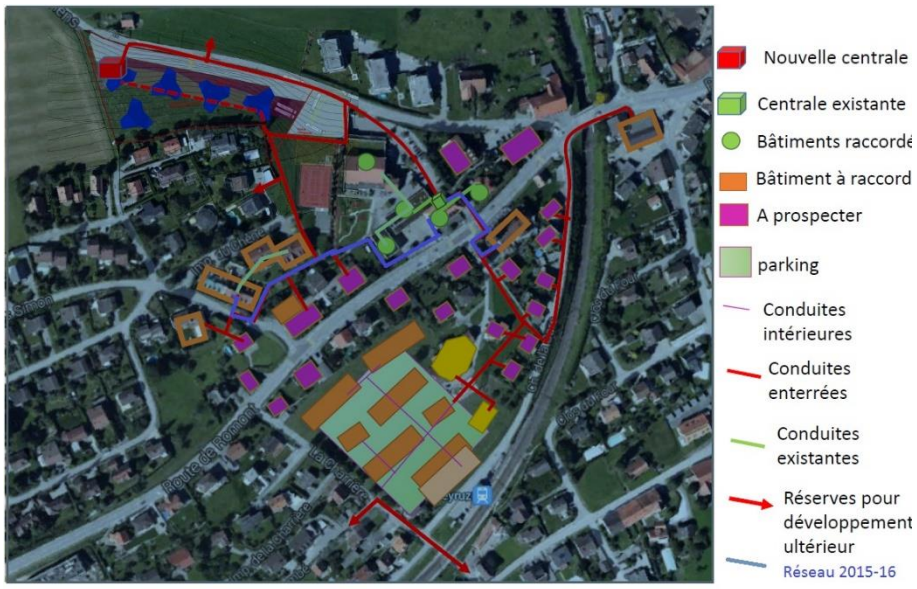

Figure 6 Représentation du réseau CAD et de son développement à moyen terme

5.3. Electricité

5.3.1. Centrale PV

La centrale Photovoltaïque (PV) est en production depuis 2020. L'accès aux données de production est disponible depuis 2021. Les données de monitoring seront disponibles sur le site internet qui sera mis en place durant l'année 2022.

La production de la centrale photovoltaïque du Clédard a produit 331'817 kWh ce qui est très légèrement supérieur à l'année précédente durant laquelle une surface avait, par mégarde, été

débranchée du microgrid. Pour rappel, les estimations lors de la planification étaient de 360'000 kWh.
La proportion de courant réinjectée dans le réseau du GRD est de 62%. Lors de la planification du projet il était prévu un taux d'autoconsommation de 40%. Le volume réinjecté est 10% supérieur à la consommation des immeubles du Clédard.

Consommation Microgrid					Production centrale Clédard			
	2020 [kWh]	2021 [kWh]	Delta [%]		Puissance installée [kVA]	2020 [kWh]	2021 [kWh]	Delta [%]
janvier	16 535	25 281	52,89		30	37 487	34 625	-7,63
février	15 105	18 504	22,50		30	38 349	36 218	-5,56
mars	13 517	16 862	24,75		30	36 380	36 179	-0,55
avril	10 883	12 912	18,64		30	35 860	35 499	-1,01
mai	10 994	10 092	-8,20		42,5	51 459	46 949	-8,76
juin	9 864	9 259	-6,13		44	33 988	47 077	38,51
juillet	9 255	10 338	11,70		45	46 154	47 913	3,81
août	11 498	10 872	-5,44		45	47 465	47 357	-0,23
septembre	11 151	12 991	16,50					
octobre	14 703	15 628	6,29		296,5	Total kVA		
novembre	16 981	20 514	20,81					
décembre	22 559	26 258	16,40		Total	331 115	331 817	0,21
Total	163 045	189 511			Injection	220 144	208 343	-5,36
					Autoconsommation %	33,51	37,21	

Tableau 2 Représentation de la production et de la consommation

Pour rappel, le prix de revient de la production photovoltaïque est de 11 ct/kWh voire de 12 ct/kWh au compteur, pertes incluses. Au tarif de reprise indiqué ci-avant, la perte nette pour chaque kWh injecté sur le réseau est de ct/kWh 7,4 et le manque à gagner d'environ CHF 30'000.

Les constations sont identiques que l'année dernière à savoir qu'il est urgent d'installer la pompe à chaleur. La batterie n'aura pas d'impact sur l'autoconsommation, par conséquent le bénéfice économique avant une reprise de celle-ci par Neyergie est nul.

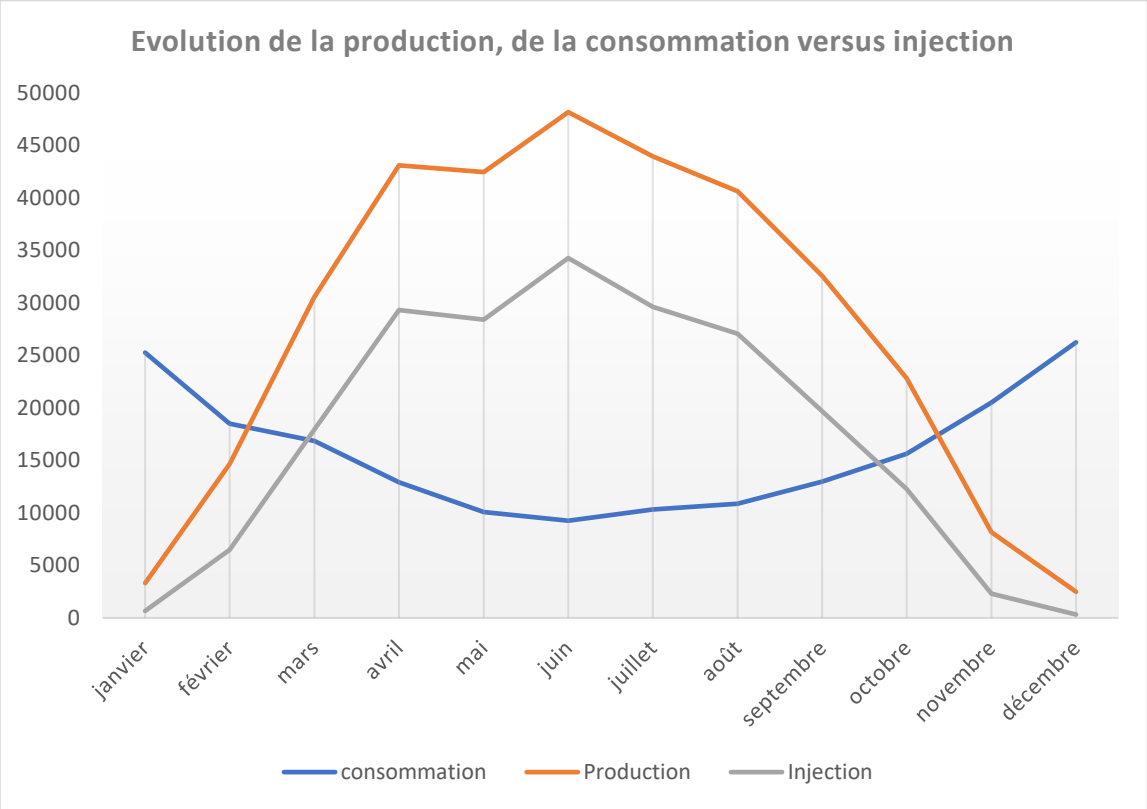

Figure 7 Représentation de la consommation, de la consommation et de l'injection

5.3.2. Facturation

- **Appartements**
  La facturation de l'énergie électrique pour les appartements est assurée par la Société Électrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC SA) à Gland. Après une longue période de mise en service, le processus fonctionne relativement bien. Toutefois, une surveillance est indispensable surtout lors des changements de résidents dans les appartements.
- **Disponibles du Clédard et nouveaux consommateurs**
  La facturation des locaux annexes, disponibles et communs et autres consommateurs n'a pas été possible en 2021. En effet, pour des raisons de place, il n'a pas été possible d'installer les compteurs de la SEIC. Des compteurs Climkit ont été installés et ils sont la propriété de Neyergie. Toutefois, la majorité des compteurs est (ou a été) payé par ANURA SA. Pour des raisons de retard dans la mise en place du réseau Ethernet, l'accès aux compteurs pour le télérelevé a été retardé. Toutefois, l'énergie livrée à été mesurée. En 2022, l'énergie sera facturée par Neyergie. Dès 2023, les compteurs seront intégrés à la facturation de la SEIC.

- **Station de recharge**
  La facturation des stations de recharge est effectuée manuellement pour les bornes situées à l'intérieur du parking souterrain. En effet les bornes nouvellement installées sont équipées d'une liaison WI-FI qui permettra de réaliser la facturation automatiquement. Toutefois, ceci nécessite d'équiper les parkings d'antenne WI-FI ce qui sera fait lorsque le nombre de bornes sera plus important. Pour l'instant, la facturation est manuelle une fois par an.

- **Chaleur**
  La facturation de la chaleur est réalisée par un relevé individuel. Une visite trimestrielle est effectuée chez les clients afin de relever les compteurs. Les factures sont émises par la comptabilité. Avec l'arrivée du serveur de Neyergie SA sur le site du Clédard les compteurs raccordés à l'infrastructure de communication seront relevés et surveillés automatiquement ce qui permettra d'établir les factures directement à partir du serveur avec transmission à la comptabilité.

5.3.3. Approvisionnement de combustible et d'électricité

- Combustible bois
  Les plaquettes conformes à la norme ISO 17225-9, livrées par ECOVALBOIS, ont servi de combustible. Ce sont plus de 1'000m^3 qui ont été consommés. Le taux d'humidité de 35% offre un rendement supérieur de la chaudière, soit plus de 80% contre environ 70% pour des plaquettes de forêt à 50% d'humidité. Durant l'année les livraisons ont compris les deux qualités de plaquettes pour un prix moyen de 4,7 ct/kWh.

- Combustible mazout
  Le mazout a été le combustible le plus consommé durant l'année. En effet, ce sont 135'000 litres qui ont été livrés pour le réseau de chaleur. En fin d'année 2021, le prix de ce combustible a augmenté de manière significative. Le prix moyen 2022 est plus du double de 2021 ce qui induira un fort impact sur les résultats 2022.

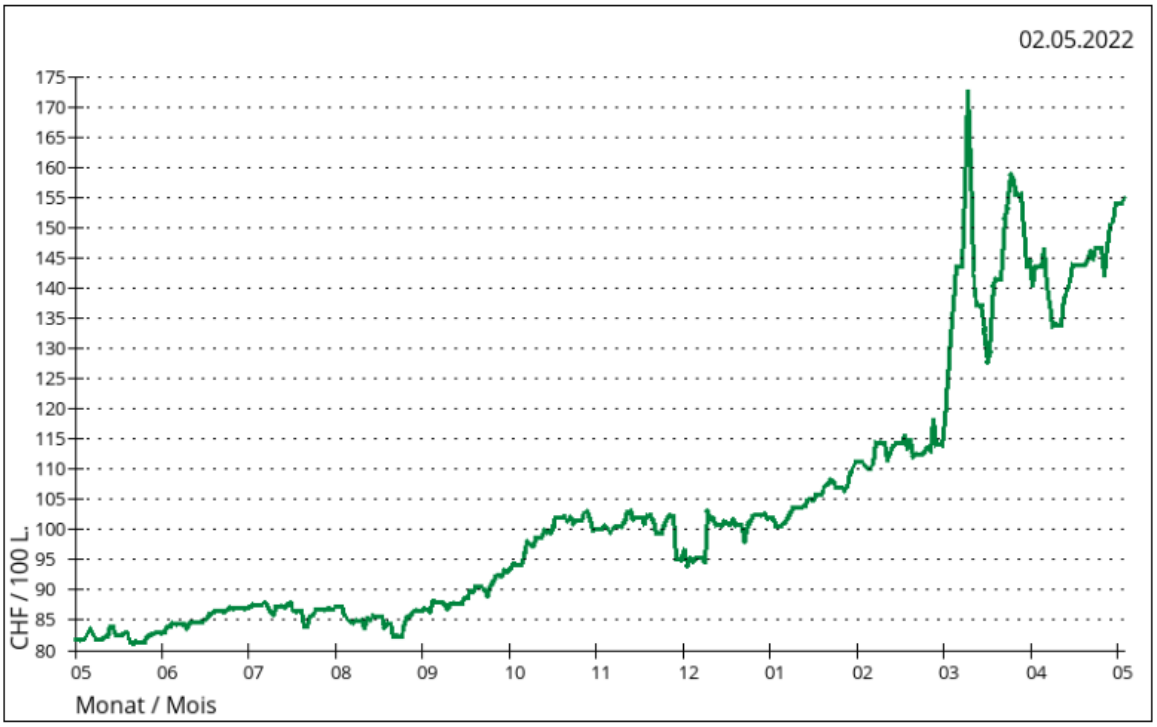

Figure 8 Evolution du prix du mazout de chauffage sur 12 mois (source, AGROLA)

- **Achat de l'électricité**
  Pour l'année 2021, le tarif d'achat avait été négocié l'année précédente au tarif du marché. Pour les trois années à venir Neyergie SA a signé un contrat qui protège la société contre les fortes hausses des tarifs du marché. Toutefois, la tendance à long terme est une augmentation des prix de l'électricité comme les autres sources d'énergie.

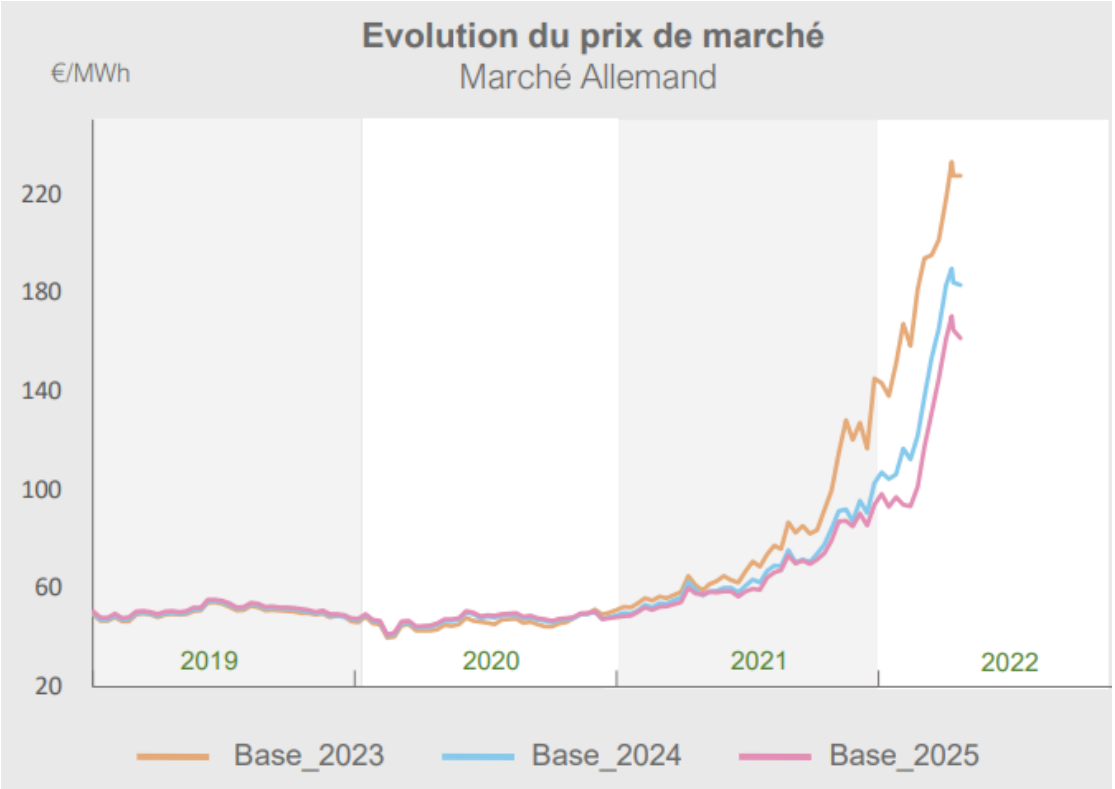

Figure 9 Evolution du prix de l'électricité (source, SIG)

5.3.4. Batterie

L'installation d'une batterie est une exigence pour remplir le contrat que nous avions conclu avec l'OFEN lequel nous avait permis d'obtenir une généreuse subvention. Le financement de celle-ci est un obstacle majeur à son achat. Après avoir réalisé plusieurs simulations et scénarios basés sur la situation énergétique, avant l'annonce de difficultés d'approvisionnement sur le marché de l'électricité et de l'énergie en général. Les résultats de cette simulation montraient clairement qu'une batterie était rentable à partir de la 8ème année. Sur cette base, le Conseil d'administration avait décidé de ne pas consacrer de ressources financières pour cet investissement bien que le prix des batteries prît de l'altitude. En effet, l'offre en notre possession se montait à CHF 160'000 pour une batterie de 380kWh sans les coûts d'installation. Quelques semaines plus tard l'actualisation de l'offre affichait la batterie à CHF 220'000. Toutefois, celle-ci a pu être acquise au prix initial. Une solution a été trouvée pour le financement, mais Neyergie SA ne tirera aucun bénéfice de la mise en place de la batterie aussi longtemps qu'elle n'en est pas propriétaire.

5.3.5. Pompe à chaleur

L'installation d'une PAC est l'autre pièce manquante du puzzle pour remplir le contrat conclu avec l'OFEN. Indépendamment de cet aspect, la pose de celle-ci est devenue une urgence et une priorité absolue. En effet, le prix du mazout est le paramètre qui doit donner le tempo.

5.3.6. Réseaux – convergence des réseaux

- **Extension du microgrid**

  L'extension du microgrid peut potentiellement se faire sur le tracé du réseau de chaleur à distance. Les tuyaux pour le passage de câbles suivent les conduites du réseau de chaleur.

  La principale extension va être réalisée en 2022, à savoir le raccordement des bâtiments communaux sur le site de l'école, ainsi que l'église et le bâtiment de la cure. Une extension est envisagée pour le raccordement de l'Aigle Noir.

  Le raccordement d'autres consommateurs n'a d'intérêt que si les coûts de raccordement sont amortissables sur une période de raisonnable.

  L'accroissement du nombre de consommateurs de différents profils permettra d'améliorer l'autoconsommation.

- **Réseau de chaleur**

  Le réseau de chaleur couvre le territoire du centre du village. Les investissements majeurs sont faits pour permettre de raccorder les immeubles avec des potentiels intéressants, soit plus de 30 kW de puissance de raccordement. Le prochain investissement majeur reste le passage sur la ligne CFF avec le raccordement de l'Aigle Noir. Dès lors que la ligne CFF est traversée d'autres immeubles pourront être raccordés à moindre coût.

- **Convergence des réseaux**

  Cette convergence sera réalité lorsque la PAC sera opérationnelle.

5.3.7. Stations de recharge

Neyergie, revendeur officiel des produits Green Motion, équipe au rythme des besoins les parkings souterrains du Clédard. Pour l'instant, la croissance du parc automobile électrique est très inférieure à ce qui était annoncée.

Le concept retenu permet d'équiper à la demande, contre payement, chaque place individuellement. Le matériel d'installation a été acquis avant l'explosion des prix des câbles ce qui permet de maintenir un tarif d'installation stable. Pour rappel, les bornes de recharges ne font pas partie du périmètre de la RCP.

5.4. Financement du projet de développement de Neyergie SA

Le financement des investissements reste un obstacle à une rapide extension des activités de Neyergie. La chaudière actuelle doit-être mise hors service dans deux ans. Cela signifie que les équipements de remplacement devront être prêts pour désaffecter la chaudière à bois.

L'aménagement d'une nouvelle chaufferie est budgété entre CHF 600'000 et 800'000.

A noter que les prêts LEFAP (Levée dE Fonds Auprès du Public) soulève un intérêt modéré de la part de la population mais le passage de la demande d'information à la signature d'un engagement est une étape plus délicate.

5.5. Exploitation et maintenance

En été 2021, la chaudière à bois a nécessité une lourde intervention consistant à remplacer les pierres réfractaires du foyer.
La machine peut encore fonctionner 2 à 5 ans mais son remplacement pour des raisons d'obsolescence doit être programmé.
Cette machine ne satisfait plus les exigences règlementaires en matière d'émissions. Le SEn accorde une prolongation de l'exploitation de deux ans soit jusqu'en 2025.

5.6. Clients

Les clients n'ont pas subi de rupture prolongée d'approvisionnement durant l'année 2021, malgré les dégâts d'eau endommageant le tableau électrique. Cette rupture s'est limitée aux immeubles de la Promenade de Brenleire 9 et 11. Les consommateurs ont été immédiatement informés de la rupture et la remise en route en mode dégradé fut très rapide.
Des offres pour des nouveaux raccordements sont régulièrement demandées ce qui démontre que le CAD reste une solution intéressante dans certaines situations.
Les besoins exprimés sont tournés vers la recherche de solutions afin de réduire la consommation d'énergie et par la même la facture.
Aucun client approvisionné par le microgrid n'a fait part de difficultés techniques ou remis en cause le tarif.
La mise en place du site internet facilitera l'échange avec les clients et le suivi de leurs demandes.

6. Comptes 2021 - - Bilan 2021 - - Budgets 2022

6.1. Compte d'exploitation, PP

- **Charges**

  Les coûts d'approvisionnement ont augmenté de 60% alors que la vente de chaleur a progressé que de 24%. Deux causes sont à l'origine de cette divergence. La première, l'arrêt de la chaudière à bois sur près de deux mois et la deuxième, l'augmentation des prix du mazout en fin d'année.

  La réparation de la chaudière impacte fortement le poste entretien qui progresse de 160%.

  Les deux effets, ci-dessus, dégradent considérablement le résultat de l'exercice 2021. En considérant un périmètre stable et proportionnel les charges seraient d'environ CHF 50'000 inférieures.

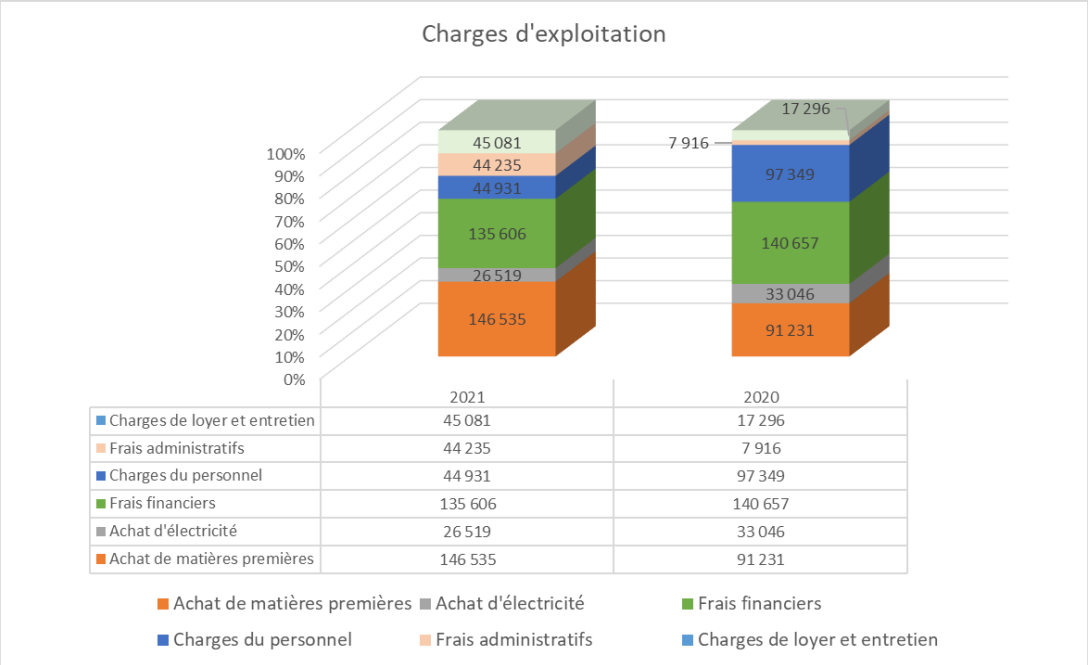

	2021	2020
Charges de loyer et entretien	45 081	17 296
Frais administratifs	44 235	7 916
Charges du personnel	44 931	97 349
Frais financiers	135 606	140 657
Achat d'électricité	26 519	33 046
Achat de matières premières	146 535	91 231

Figure 10 Comparatif des charges d'exploitation, évolution des postes et comparaison 2021 vs. 2020

		2021 [CHF]	2020 [CHF]	Delta 21 vs. 20 %
3	**Charges d'exploitation**	**464 447,87**	**423 538,93**	
300	**Achats de marchandises**	**194 227,31**	**158 684,18**	22,40
3030	Achat de matières premières	146 535,25	91 230,80	60,62
	Mazout	*106 909*		
	Plaquettes	*54 104*		
4120	Achat d'électricité	26 519,26	33 045,98	-19,75
3080	Participation pertes d'énergie sur réseau	22 255,80	35 428,25	-37,18
3090	Escomptes obtenus des fournisseurs	-1 083,00	-1 020,85	
400	**Charges du personnel**	**44 931,30**	**97 348,65**	-53,84
4000	Salaires	21 520,00	44 319,20	-51,44
4050	Mise à disposition de personnel d'exploitation	9 183,85	20 000,00	-54,08
4051	Mise à disposition de personnel administratif	12 146,35	29 000,00	-58,12
4090	Charges sociales salariales	2 081,10	4 029,45	-48,35
410	**Charges de loyer et entretien**	**45 080,93**	**17 295,58**	160,65
4110	Charges d'entretien et réparations	41 130,88	16 469,38	149,74
4140	Frais de location de machines	1 475,65	0,00	
4150	Frais de ramonage	2 474,40	826,20	199,49
4160	Frais de véhicules	0,00	0,00	
420	**Frais financiers**	**135 606,28**	**140 657,12**	-3,59
4200	Assurances commerciales	4 269,30	818,30	421,73
4210	Intérêts et frais bancaires	147,85	160,15	-7,68
4220	Intérêts sur emprunts et prêts	15 150,00	15 150,00	0,00
4221	Intérêts sur emprunt public solaire	1 389,00	1 364,25	1,81
4290	Amortissements	114 650,13	123 164,42	-6,91
440	**Impôts**	**367,35**	**1 637,65**	
4400	Impôts	367,35	1 637,65	
450	**Frais administratifs**	**44 234,70**	**7 915,75**	458,82
4500	Frais de bureau	2 066,40	50,00	4032,80
4510	Frais de téléphones, natel, internet	113,60	115,10	-1,30
4530	Frais de représentation	237,15	102,15	132,16
4540	Frais de publicité	0,00	1 293,25	-100,00
4550	Honoraires juridiques et de comptabilité	518,60	342,45	51,44
4555	Services prestations de tiers	40 906,50	6 012,80	580,32
4560	Frais divers	392,45	0,00	
	Conseil d'administration			

Tableau 3 Compte de charges, comparaison 2021 versus 2020

- Produits
  La vente de chaleur a progressé de 24% essentiellement due à un hiver plus froid que le précédent. La décision du Conseil d'administration fut de ne pas charger la totalité, de la partie contractuelle, des pertes du réseau péjore le chiffre d'affaires.
  La vente d'électricité est inférieure de 11% par rapport à l'année 2020. La cause en est la plus faible consommation des clients. Ceci s'observe notamment avec la croissance du courant PV injecté du le réseau. Ces deux facteurs impactent le chiffre d'affaires.

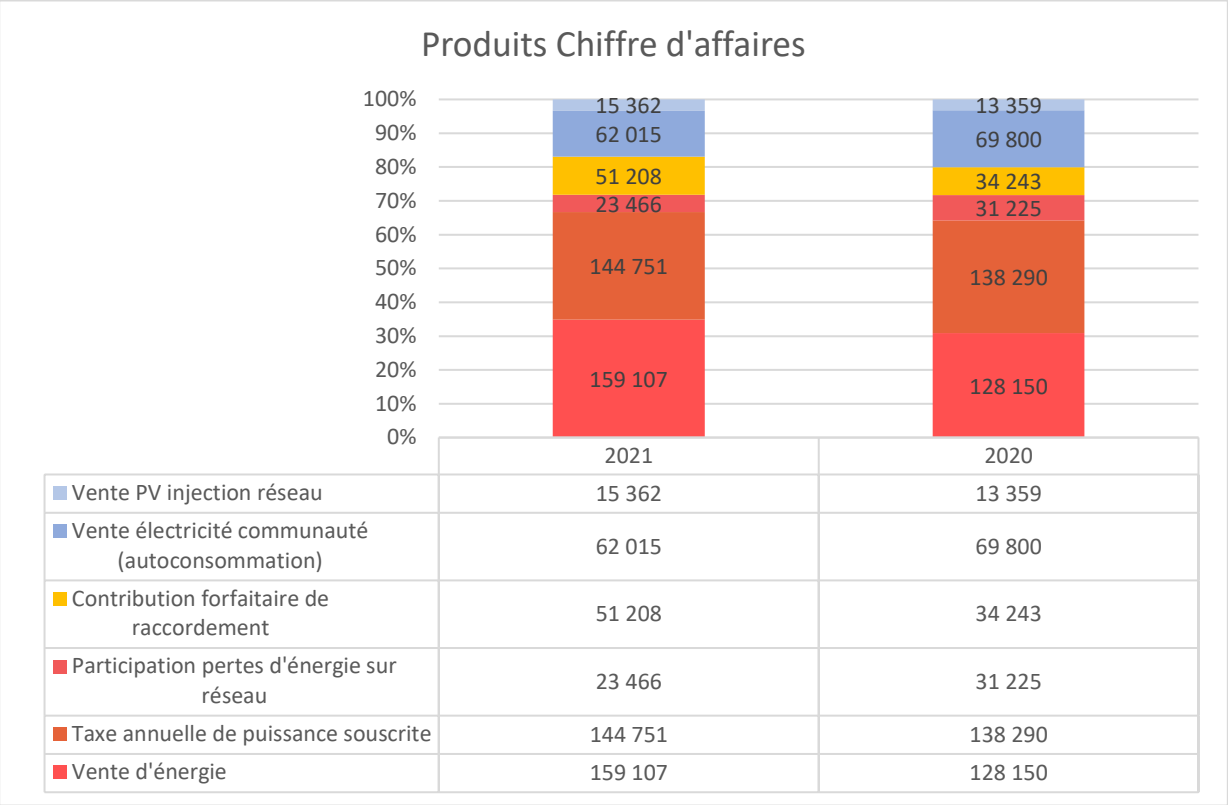

	2021	2020
Vente PV injection réseau	15 362	13 359
Vente électricité communauté (autoconsommation)	62 015	69 800
Contribution forfaitaire de raccordement	51 208	34 243
Participation pertes d'énergie sur réseau	23 466	31 225
Taxe annuelle de puissance souscrite	144 751	138 290
Vente d'énergie	159 107	128 150

Figure 11 Comparatif des charges des produits, évolution des postes et comparaison 2021 vs. 2020

- **Cash-flow**
  Ce qui précède a pour conséquence de dégrader le cash-flow. Cette situation est causée par la forte divergence de l'évolution des charges et des produits. Le contrôle des coûts est impératif ainsi que la nécessité d'être attentif aux positions ayant un impact sur le chiffre d'affaires. La dette à rembourser de CHF 600'000 nécessite cinq cash-flows donc une surveillance particulière.
- **EBITDA**
  L'EBITDA se dégrade également de 6%. Les causes sont expliquées ci-dessus. Toutefois, il reste positif ce qui démontre la capacité de l'entreprise à créer de la valeur.
- **Divers**
  Les prêts LEFAP ont été rétribués à hauteur de 3%, sur décision du Conseil d'administration.

6	Produits d'exploitation	466 463,46	428 553,68	8,85
600	**Chiffre d'affaires**	**466 463,46**	**428 553,68**	8,85
6000	Vente d'énergie	159 106,85	128 150,05	24,16
6001	Vente électricité communauté (autoconsommation)	62 015,14	69 800,13	-11,15
6002	Vente PV injection réseau	15 362,16	13 359,18	14,99
6003	Vente énergie tiers	0,00	0,00	
6005	Participation pertes d'énergie sur réseau	23 466,30	31 224,90	-24,85
6010	Taxe annuelle de puissance souscrite	144 751,20	138 289,55	4,67
6020	Contribution forfaitaire de raccordement	51 207,50	34 242,50	49,54
6030	Escomptes et rabais aux clients	-395,10	-676,95	-41,64
6040	Pertes sur débiteurs	0,00	0,00	
6080	Bornes de recharge privatives	993,35	2 950,00	-66,33
6090	Prestations diverses	9 936,06	11 204,32	-11,32
6210	Intérêts, frais de rappel et de poursuite	20,00	10,00	100,00

Tableau 4 Compte produits, comparaison 2021 versus 2020

- **Résultat**
  Le résultat pour l'année 2021 est de CHF 2'015,59 contre 5'014,75 en 2020, soit une contraction de 59,81%

6.1.2. Conclusion compte pertes et profits

L'année 2021 s'est avérée plus difficile que prévue, notamment à cause d'une panne sérieuse à la chaudière à bois et l'augmentation des coûts du mazout. La dégradation du cash-flow et la contraction de l'EBITDA sont des indicateurs qui annoncent une période plus difficile.

A ce stade de son développement, Neyergie SA doit assurer la pérennité de ses activités en se focalisant intensément sur le contrôle des coûts d'approvisionnement des combustibles ainsi que des moyens de production de chaleur et du degré d'autoconsommation.

6.2. Bilan

- **Fonds propres**
  Le capital-actions de CHF 400'000 et a été complété par un prêt postposé de CHF 350'000 mis à disposition par le Propriétaire, soit la commune. Ces liquidités ont été investies pour la construction de la phase initiale du réseau de chaleur.

- **Actifs circulants**
  Les liquidités se sont améliorées par rapport à 2020. Deux effets favorisent la croissance des liquidités, soit la diminution du poste débiteurs et le paiement de la subvention fédérale pour les panneaux photovoltaïques compensant les sorties de liquidités. La gestion des liquidités est la clé de la pérennité de l'entreprise au regard du poste des créanciers.

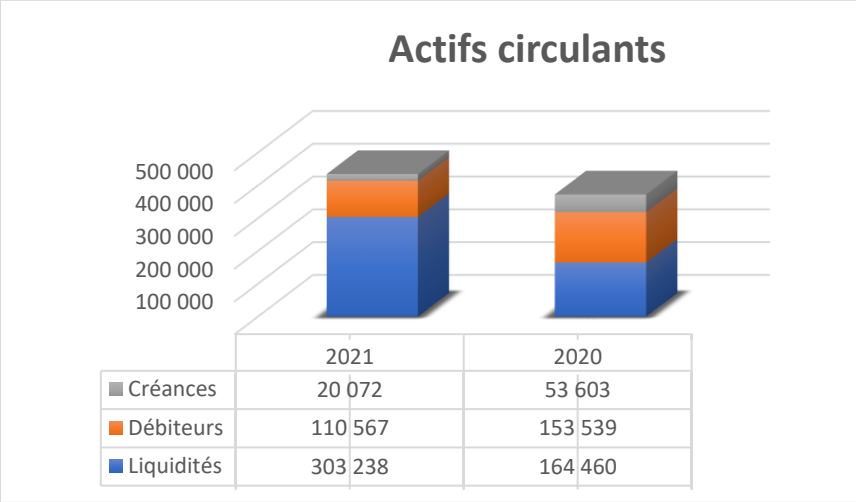

	2021	2020
Créances	20 072	53 603
Débiteurs	110 567	153 539
Liquidités	303 238	164 460

Figure 12 Comparaison et évolution des actifs

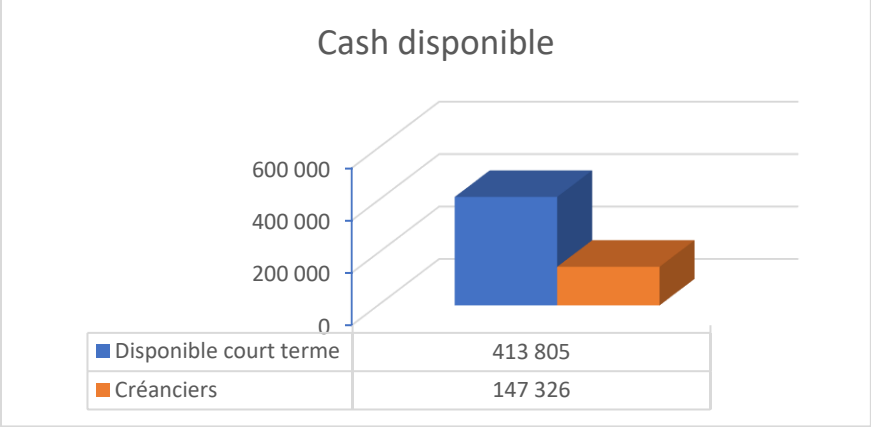

Disponible court terme	413 805
Créanciers	147 326

Figure 13 Cash disponible à court terme

- **Immobilisations**

  N'ayant pas donné de mandat d'études en 2021, le compte s'amorti rapidement.
  Les dernières facturations des raccordements réalisés en 2020 mais mis en service en 2021 font croitre les positions du réseaux CAD et des sous-stations bien qu'un amortissement de près de CHF 70'000 ait été comptabilisé.
  La valeur du microgrid a augmenté par les dernières mises en service du site du Clédard ainsi que la pose des conduites pour établir la liaison entre la sous-station dudit site et le site de la paroisse ainsi que du site de l'école.
  La centrale photovoltaïque a bénéficié d'un amortissement exceptionnel dû au paiement des subventions fédérales pour la pose de panneaux solaires.
  La valeur totale des actifs à fin 2021 dépasse CHF 2'200'000. Cette position pourrait être activée afin d'améliorer le bilan ou de réduire les amortissements sur la centrale photovoltaïque.

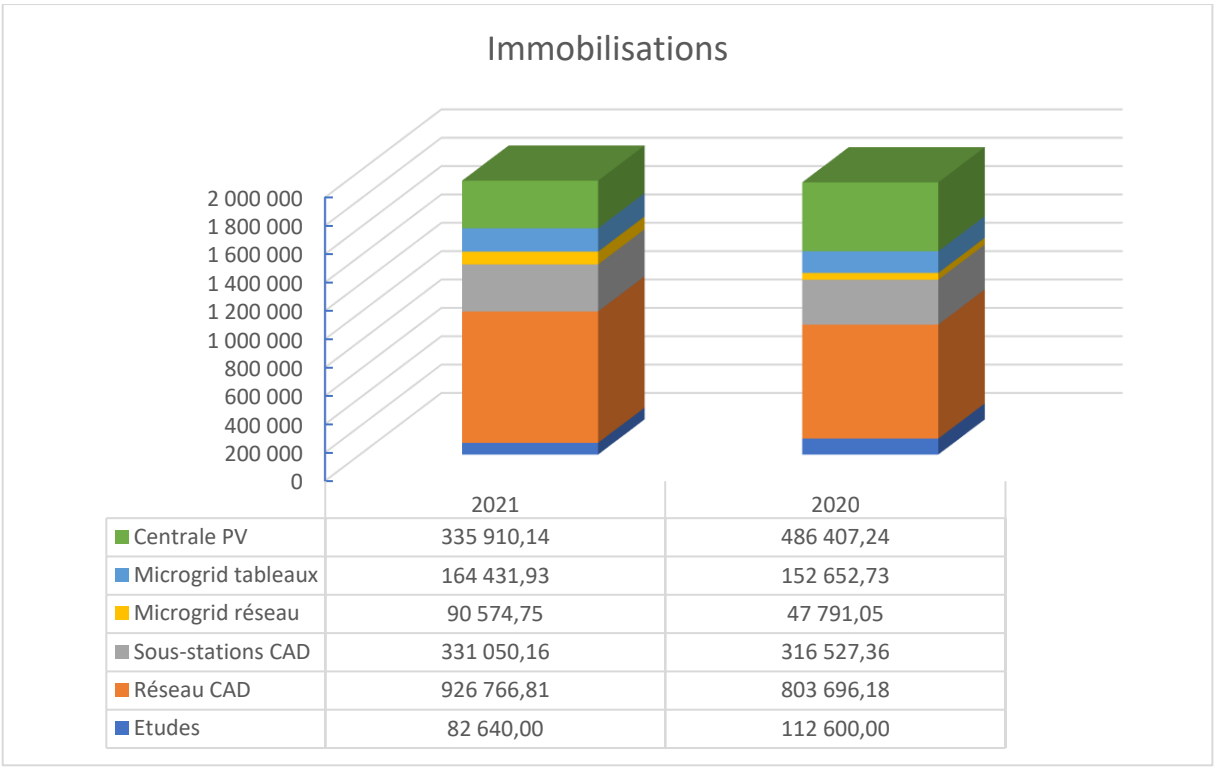

	2021	2020
Centrale PV	335 910,14	486 407,24
Microgrid tableaux	164 431,93	152 652,73
Microgrid réseau	90 574,75	47 791,05
Sous-stations CAD	331 050,16	316 527,36
Réseau CAD	926 766,81	803 696,18
Etudes	82 640,00	112 600,00

Figure 14 Comparaison et évolution des immobilisations

	Désignation	Bilan au 01.01.2021	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2021	Delta 01.01 vs.
1	**Actifs**	**2 211 681,66**	**1 308 605,06**	**1 305 360,27**	**2 214 926,45**	
10	**Actifs circulants**	**371 601,66**	**1 076 010,05**	**1 013 735,26**	**433 876,45**	
100	**Liquidités**	**164 459,61**	**651 403,05**	**512 625,16**	**303 237,50**	
1020	Banque Raiffeisen, c/c 159.871.02	159 954,80	651 403,05	512 577,16	298 780,69	46,46
1021	Banque Raiffeisen, c/c 159.871.93 Emprunt public solaire	4 504,81		48,00	4 456,81	
110	**Créances résultant de ventes et de prestations**	**201 862,85**	**382 551,05**	**460 256,65**	**124 157,25**	
1100	Débiteurs	153 538,65	347 441,80	390 413,20	110 567,25	-38,86
1105	Autres créances	48 324,20	35 109,25	69 843,45	13 590,00	-255,59
114	**Autres créances à court terme**	**5 279,20**	**42 055,95**	**40 853,45**	**6 481,70**	
1160	Impôt préalable sur march., matériels, prestations, énergie		20 141,10	19 713,70	427,40	
1161	Impôt préalable sur investissements		15 250,35	15 250,35		
1170	Actifs transitoires	5 279,20	6 054,30	5 279,20	6 054,30	
1190	Virements de fonds		610,20	610,20		
14	**Actifs immobilisés**	**1 840 080,00**	**232 595,01**	**291 625,01**	**1 781 050,00**	
140	**Immobilisés**	**1 840 080,00**	**232 595,01**	**291 625,01**	**1 781 050,00**	
1410	Etudes architectes, ingénieurs, planifications	112 600,00	11 355,00	41 315,00	82 640,00	-36,25
1420	Centrale CAD (production) (machines)	60 472,00			60 472,00	
1421	Fond d'amortissement centrale CAD (machines)	-7 292,00		12 100,00	-19 392,00	62,40
1430	Réseau (fouilles, tuyaux)	803 696,18	123 070,63		926 766,81	13,28
1431	Fond d'amortissement réseau	-51 596,18		17 900,63	-69 496,81	25,76
1440	Installations sous-stations	316 527,36	17 989,80	3 467,00	331 050,16	4,39
1441	Fond d'amortissement installations sous-stations	-40 927,36		16 552,80	-57 480,16	28,80
1450	Machines et appareils		1 288,10	1 288,10		
1470	Outillages		1 178,55	1 178,55		
1480	Microgrid - Câbles et tuyaux	47 791,05	62 873,70	20 090,00	90 574,75	47,24
1481	Fonds d'amortissement Microgrid - câbles/tuyaux	-3 691,05		1 813,70	-5 504,75	32,95
1482	Microgrid - Tableaux électriques	152 652,73	12 233,33	454,13	164 431,93	7,16
1483	Fonds d'amortissement Microgrid - Tabl. électr.	-13 652,73		6 579,20	-20 231,93	32,52
1484	Microgrid - Ingénieurs	22 100,00	2 605,90	4 945,90	19 760,00	-11,84
1485	Centrale PV - Panneaux solaires	486 407,24		150 497,10	335 910,14	-44,80
1486	Fonds d'amortissement Centrale PV - Pann. sol.	-45 007,24		13 442,90	-58 450,14	23,00

Tableau 5 Comparaison et évolution des actifs 2021 versus 2020

- **Passifs - fonds étrangers**
  Le passif a peu évolué entre les années 2020 et 2021. Aucun nouvel emprunt n'a été contracté. Le poste – créanciers a augmenté de 66%. Les immobilisations après amortissement restent supérieures aux capitaux étrangers et aux fonds propres ce qui révèle un indicateur positif. En ajoutant l'amortissement de 2021 qui est de CHF 114'650 l'indicateur démontre la capacité de la société à faire bon usage des fonds étrangers.

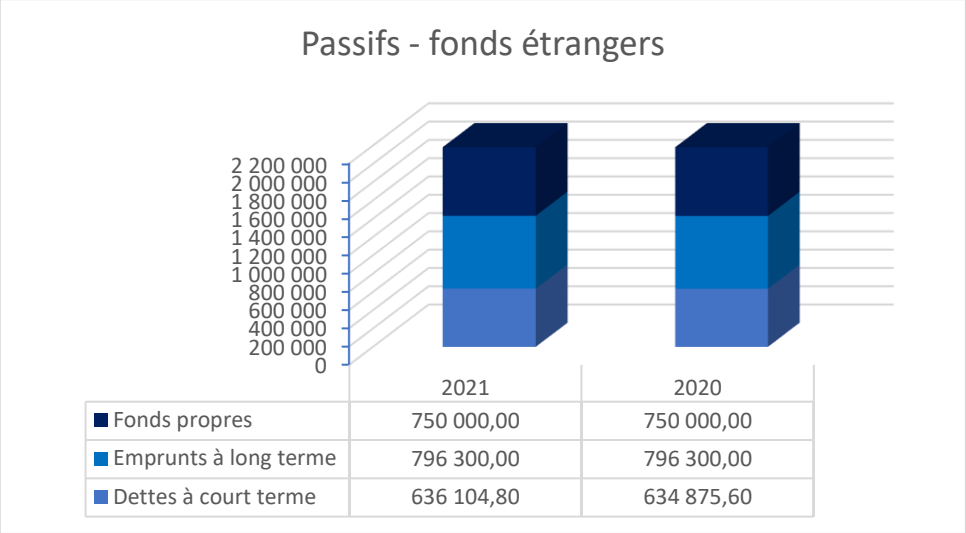

	2021	2020
Fonds propres	750 000,00	750 000,00
Emprunts à long terme	796 300,00	796 300,00
Dettes à court terme	636 104,80	634 875,60

Figure 15 Comparaison et évolution des fonds étrangers

- **Fonds étrangers versus actifs immobilisés et amortissements**
  La politique d'amortissement choisie a permis de d'amortir environ un quart des investissements de 2016 à 2021, ceci sans compter le montant de CHF 150'497 de la subvention PRONOVO portée en compte de la réduction des immobilisations de la centrale PV.

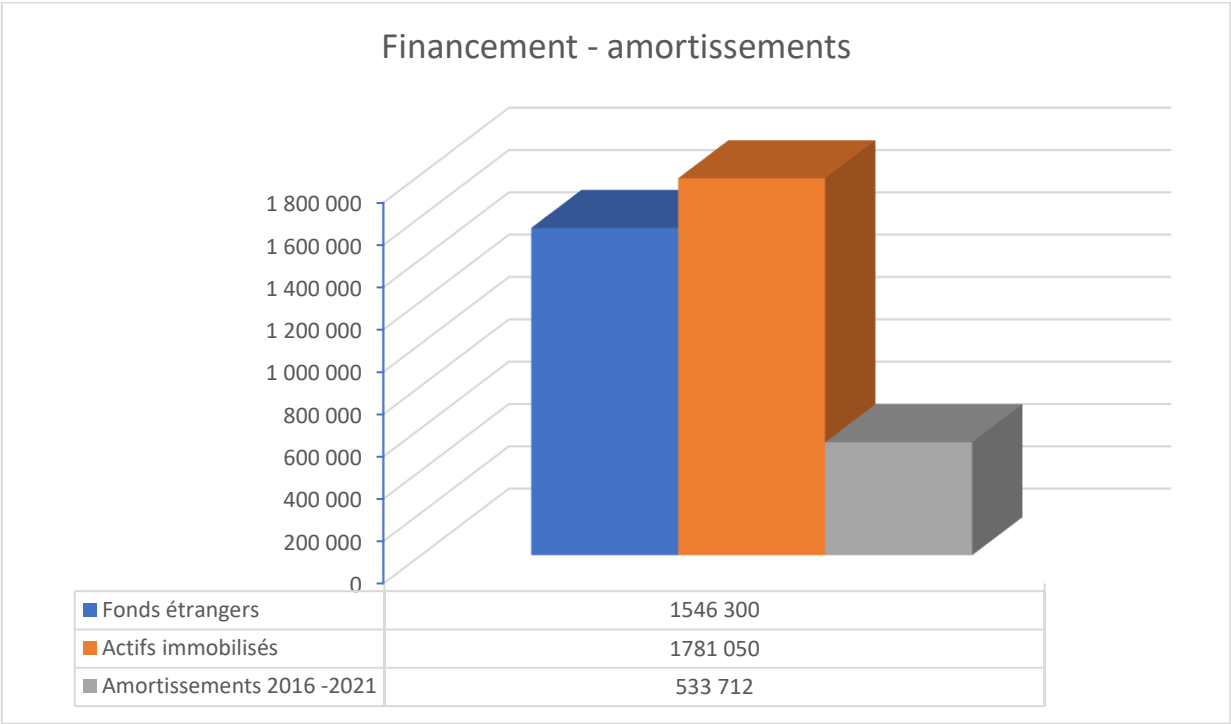

Fonds étrangers	1546 300
Actifs immobilisés	1781 050
Amortissements 2016 -2021	533 712

Figure 16 Fonds étrangers versus immobilisations et amortissement

6.3.Conclusion comptes année 2021

L'exercice 2021 présente un résultat positif mais marque un fléchissement de l'évolution favorable affichée ces dernières années.

Pour le nouvel exercice, il y a un sérieux risque sur la disponibilité des liquidités causées par l'augmentation massive du prix des combustibles, tant le mazout que les plaquettes (copeaux de bois), d'une part et le besoin de liquidités pour les chantiers en cours dont le raccordement de l'Aigle Noir d'autre part.

Toutes les subventions ayant été versées, les seules rentrées de cash seront les ventes dont la marge est d'ores et déjà fortement péjorée.

7. Budget 2022

- **Charges**

  Le budget 2022 présente une explosion des charges principalement causées par le prix du mazout et dans une moindre mesure le changement de fournisseur des plaquettes provoque également un impact négatif.

  L'augmentation des frais administratifs est due d'une part au déplacement des coûts du personnel vers des prestations à des tiers et d'autre part aux coûts potentiels générés par un litige.

  Les charges d'entretien sont maintenues à un niveau élevé notamment pour se prémunir d'une nouvelle panne de la chaudière ainsi que par l'acquisition des produits nécessaires à la fourniture de prestations de services et la réalisation du site internet.

Budget d'exploitation 2022						
	Budget des charges 2022	**Résultat 2021**	**Delta 21vs.20 %**	**Delta 21->22**	**Budget 2022**	**Delta 22vs.21 %**
3	**Charges d'exploitation**	**464 447,87**		**56 977,91**	**535 902,53**	**36,79**
300	**Achats de marchandises**	**194 227,31**	22,40		**319 704,06**	64,6
3030	Achat de matières premières	146 535,25	60,62			
	Mazout	106908		100 000,00	206 908,00	
	Plaquettes	54104		5 000,00	59 104,00	
4120	Achat d'électricité	26 519,26	-19,75	6 000,00	32 519,26	
3080	Participation pertes d'énergie sur réseau	22 255,80	-37,18	0,00	22 255,80	
3090	Escomptes obtenus des fournisseurs	-1 083,00		0,00	-1 083,00	
					0,00	
400	**Charges du personnel**	**44 931,30**	-53,84		**35 942,81**	-20,0
4000	Salaires	21 520,00	-51,44	-21 520,00	0,00	
4050	Mise à disposition de personnel d'exploitation	9 183,85	-54,08	10 102,24	19 286,09	
4051	Mise à disposition de personnel administratif	12 146,35	-58,12	2 429,27	14 575,62	
4090	Charges sociales salariales	2 081,10	-48,35		2 081,10	
					0,00	
410	**Charges de loyer et entretien**	**45 080,93**	160,65		**46 080,93**	2,2
4110	Charges d'entretien et réparations	41 130,88	149,74	0,00	41 130,88	
4140	Frais de location de machines	1 475,65		1 000,00	2 475,65	
4150	Frais de ramonage	2 474,40	199,49		2 474,40	
4160	Frais de véhicules	0,00		0,00	0,00	
					0,00	
420	**Frais financiers**	**135 606,28**	-3,59		**35 606,28**	-73,7
4200	Assurances commerciales	4 269,30	421,73		4 269,30	
4210	Intérêts et frais bancaires	147,85	-7,68	0,00	147,85	
4220	Intérêts sur emprunts et prêts	15 150,00	0,00	0,00	15 150,00	
4221	Intérêts sur emprut public solaire	1 389,00	1,81	0,00	1 389,00	
4290	Amortissements	114 650,13	-6,91	0,00	114 650,13	
	Activation de la subvention PRONOVO			*-100 000,00*	*-100 000,00*	
440	**Impôts**	**367,35**			**367,35**	
4400	Impôts	367,35		0,00	367,35	
					0,00	
450	**Frais administratifs**	**44 234,70**	458,82		**98 201,10**	122,0
4500	Frais de bureau	2 066,40	4032,80	2 066,40	4 132,80	
4510	Frais de téléphones, natel, internet	113,60	-1,30	1 500,00	1 613,60	
4530	Frais de représentation	237,15	132,16	300,00	537,15	
4540	Frais de publicité	0,00	-100,00	500,00	500,00	
4550	Honoraires juridiques et de comptabilité	518,60	51,44	14 000,00	14 518,60	
4555	Services prestations de tiers	40 906,50	580,32	30 000,00	70 906,50	
4560	Frais divers	392,45		0,00	392,45	
	Conseil d'administration			5 600,00	5 600,00	

Tableau 6 Budget d'exploitation 2022 – charges

- **Chiffre d'affaires**
  La croissance du chiffre d'affaires est modérément ambitieuse. Elle est générée par l'augmentation de la vente de chaleur, sous réserve que l'Aigle Noir soit raccordé au début de la période de chauffe en automne.
- **Résultat**
  Le résultat est fortement négatif. Toutefois, il est limité en activant une partie de l'amortissement extraordinaire de la subvention Pronovo effectué en 2021. En 2023, une adaptation des tarifs sera effectuée ce qui améliorera le chiffre d'affaires. D'autre part le volume de mazout sera réduit par l'arrivée de la pompe à chaleur.

	Budget d'exploitation 2022	Chiffre d'affaires 2021	Delta 21 vs 20	Croissance	Budget 2022	Delta 21->22 %
	Produits d'exploitation	**466 463**		**37 600,00**	**504 063**	**8,1**
600	**Chiffre d'affaires**	**466 463**		**37 600,00**	**504 063**	
6000	Vente d'énergie	159 107	6,00	9 600	168 707	6,0
6001	Vente électricité communauté (autoconsommation)	62 015	11,00	6 900	68 915	11,1
6002	Vente PV injection réseau	15 362		0	15 362	0,0
6003	Vente énergie tiers	0		0	0	
6005	Participation pertes d'énergie sur réseau	23 466	10,00	2 500	25 966	10,7
6010	Taxe annuelle de puissance souscrite	144 751	10,00	14 500	159 251	10,0
6020	Contribution forfaitaire de raccordement	51 208	4,00	2 100	53 308	4,1
6030	Escomptes et rabais aux clients	-395		0	-395	0,0
6040	Pertes sur débiteurs	0		0	0	
6080	Bornes de recharge privatives	993	100,00	1 000	1 993	100,7
6090	Prestations diverses	9 936	100,00	1 000	10 936	10,1
6210	Intérêts, frais de rappel et de poursuite	20			20	0,0
	Résultat budgété		-100,00		**-31 839**	

Tableau 7 Budget d'exploitation 2022 – chiffre d'affaires et résultat

8. Investissements

Les investissements 2021 comprennent le raccordement de l'Aigle Noir aux réseaux de chaleur et au microgrid, ainsi que l'installation de la PAC avec son raccordement au réseau de chaleur et la pose de la batterie.

8.1. Budget d'investissements 2022

Le budget d'investissement pour 2022 comprend le raccordement de l'Aigle Noir, la mise en place de la PAC et de la batterie afin, d'une part de boucler la subvention de l'OFEN, ainsi que d'améliorer le taux d'autoconsommation. Le raccordement de l'Aigle Noir au réseau CAD et au microgrid. Le raccordement des bâtiments paroissiaux ainsi que communaux est également une priorité.

Pour l'installation de la PAC, il y a lieu de faire appel au solde du prêt relais de Neyergie SA auprès de la commune.

La batterie est financée par le Groupe-e partie prenante dans le projet subventionné par l'OFEN. Sa mise en place n'offre aucun avantage à court terme pour Neyergie, (un léger pour les consommateurs) hormis le fait de remplir le contrat avec l'OFEN. Les termes de la convention entre Neyergie et le Groupe-e qui sera signée en 2022, comprennent les dispositions suivantes :

- Neyergie participe au financement de la batterie à hauteur de CHF 20'000 à 25'000 selon le solde de la subvention
- La batterie est chargée avec du courant provenant de la centrale photovoltaïque au prix de l'injection sur le réseau
- Le courant est repris par le microgrid au prix de l'approvisionnement sur le réseau y compris le timbre transport, distribution
- Dès la 5ème année, Neyergie a la possibilité de racheter la batterie au prix d'achat moins la mise de départ de Neyergie et moins un amortissement à définir dans le contrat

Investissements Neyergie 2022							
Projets	**Coûts**	**Déjà décaissé**	**A charge du client**	**Subvention**	**Taxe annuelle à charge du client/ montant**		**Amortissment/ break even**
Raccordement vers Aigle Noir / Allée J-T							
Etudes d'ingénieurs [CHF]	1 000						
Génie civil [CHF]	80 000						
Conduites réseau [CHF]	26 800						
Sous-stations [CHF]	8 000						
Conduites réseau [CHF]							
Montage, soudage [CHF]	18 500						
Taxe de raccordement [CHF]			85 000				
Taxe annuelle [CHF]					6 450	Taxe annuelle	
Amortissement annuel [CHF]							9 000
Break even [a]							8
Liquidités nécessaires [CHF]	***134 300***						
Total raccordement au réseau CAD /solde [CHF] / A charge de Neyergie	**134 300**		**85 000**		**6 450**		**49 300**
Production PAC							
Divers travaux [CHF]	30 000						
Etudes d'ingénieurs [CHF]	20 000						
Production de Chaleur [kW] / Coût total de l'invest.	150	Puissance installée					
PAC Investissement [CHF]	200 000	Cout machine			19 000	Amortissement	
Tarif de l'énergie [ct/kWh]	15,0	Cout kWhel	9,6	Prix du kWhth			
Production annuelle [kWh] /vente [CHF]	810 000	kWh/an	77 760	CHF énergie vendue	37 260	Marge sur vente	
Amortissement annuel [CHF]							19 000
Break even [a]							7
Liquidités nécessaires	***250 000***						
Total PAC / A charge de Neyergie	**250 000**						**250 000**

Tableau 8 Budget d'investissement 2022 partie 1/2

Réseaux							
Raccordement de l'église et de la cure							
Pose du câble de liaison avec tableau EL [CHF]	20 000	10 000					20 000
Amortissement annuel [CHF]							666
Liquidités nécessaires [CHF]	***10 000***						
Raccordement des compteurs de chaleur							
10 Compteurs bâtiments communaux [CHF]	5 000						5 000
15 compteurs autres bâtiments [CHF]	15 000	15 000					
Amortissement annuel [CHF]							250
Liquidités nécessaires [CHF]	***15 000***						
Total raccordement	**40 000**	**25 000**					**40 000**
Stockage							
Batterie							
Fourniture et installation d'une batterie de 50 kW [CHF]	25 000		0	25 000	Subvention		0
Amortissement annuel [CHF]							2 500
Liquidités nécessaires [CHF]	***25 000***		0				**0**
Total batterie	**25 000**			**25 000**			**0**
Serveur & Site Internet & comptage							
Serveur & Firewall							
Fourniture et firewall [CHF]	5 000		0	25 000			
Programmation du site et du serveur [CHF]	10 000						
Compteurs [CHF]	5 000						
Divers [CHF]	4 000						
Amortissement annuel [CHF]							1 400
Liquidités nécessaires [CHF]	***24 000***		0				**24 000**
Total site internet	**24 000**			**0**			**24 000**
Total liquidités nécessaires							**448 300**
Total des charges							**363 300**
Total amortissement							**32 816**

Tableau 9 Budget d'investissement 2022 partie 2/2

8.2. Conclusion

Au vu du résultat budgété, l'année 2022 sera compliquée à gérer. En effet, le financement des investissements est en danger. La capacité de la société à générer des liquidités est compromis par l'achat des combustibles.

Un plan d'action pour améliorer le processus d'achat des combustibles doit être élaborer pour le début de la saison de chauffe. Cette situation devrait se détendre avec la pose de la PàC et la future centrale de chauffe, selon ce qui suit. L'arrivée de la pompe à chaleur pour le début de la période de chauffe serait un facteur très favorable au résultat de l'entreprise.

9. Perspectives

9.1. Chaleur à distance

Un réseau de chaleur à distance se planifie sur une période de 20 à 50 ans. Le coût de déploiement est élevé. Pour cette raison, il est important d'exploiter les opportunités afin de réduire les coûts de construction. A fin 2021, le déploiement initialement planifié du réseau de chaleur est terminé, à l'exception de la traversée de la ligne CFF. Les futures extensions pourront être financées par l'apport des clients.

9.2. Développement de la production d'électricité renouvelable

Le développement du micro-réseau est également une opportunité tant pour les propriétaires d'immeubles équipés de panneaux photovoltaïques, qui pourraient bénéficier du foisonnement pour améliorer la consommation de l'énergie locale, que pour Neyergie qui peut soutenir un développement durable rentablement. Dans les prochaines années, le prix de l'électricité va augmenter et le tarif de reprise de l'électricité risque de baisser, tout comme les subventions. Cela aura pour effet, de diminuer la rentabilité de la production d'électricité photovoltaïque pour la part qui est injectée sur le réseau du GRD (Gestionnaire de réseau de distribution). Ainsi Neyergie pourrait proposer un prix de reprise plus intéressant que le GRD, car les coûts de distribution et de transport sont beaucoup plus faibles que ceux du GRD.

Avec l'augmentation des prix de l'électricité qui se profile à l'horizon, l'extension du microgrid à d'autres producteurs-consommateurs créerait une situation gagnante - gagnante.

En revendant cette même électricité à un tarif légèrement inférieur au prix marché de monopole permettrait de dégager une marge intéressante pour les parties. Il est également plus facile d'optimiser la charge au niveau local lorsqu'il y a une batterie sur le réseau et un stockage sous forme de chaleur. De plus, à moyen terme des solutions de stockage saisonniers seront proposés sur le marché à prix compétitif.

9.3. Chantiers en cours

Les chantiers ouverts à la date de l'assemblée sont :

- Mandat de ANURA pour la mise en fonctionnement du réseau KNX sur le site du Clédard
- Mise en place de la batterie
  - Travaux de préparatoire de génie civil
  - Travaux sur les installations électriques
  - Etablissement de la convention finale
  - Livraison et installation de la batterie
  - Mise en service de la batterie
- Mise en place de l'EMS (Energy Management Système)
  - Validation du cahier des charges
  - Mise en place de l'infrastructure d'automatisation
  - Programmation
  - Mise en service et tests
- Serveur & site internet & gestion du comptage et de la facturation
  - Fourniture et installation de l'infrastructure
  - Liaison avec les systèmes tiers (onduleurs ABB, Compteurs Climkit, Comptage de la SEIC, réseau domotique)

    - Programmation du site
    - Mise en service
- Mise en place de la PAC
    - Finaliser l'étude avec Planair et l'ingénieur civil
    - Etablir un cahier des charges pour la PAC
    - Appel d'offre et choix du fournisseur
    - Installation de la machine
    - Mise en service
- Borne de recharges
    - Mettre à niveau le câblage provisoire dans les parkings du site du Clédard
- Armoire électrique Brenleire 9 et 11
    - Remplacement de l'armoire qui a subi des dégâts d'eau
    - Terminer les contrôles de sécurité des bâtiments Brenleire 9 et 11
- Contrôle de sécurité des installations photovoltaïques
    - Réaliser les travaux de mise en conformité des installations
- Etudes pour la réalisation de la nouvelle chaufferie
    - Choix des systèmes de production
    - Implantation des systèmes de production dans la halle des pompiers

10. Conclusion

L'année 2021 présente des résultats inférieurs aux attentes mais positifs, ceci malgré les prémisses de l'augmentation des prix sur le marché de l'énergie.

Les investissements prévus n'ont pas tous été réalisés pour diverses raisons. La difficulté de trouver des entreprises et fournisseurs fiables, compétentes, disponibles à prix compétitif a été un frein pour lancer la réalisation des travaux prévus dans le budget. D'autre part, les ressources de la société ont dû être consacrées à la finalisation des queues des projets, notamment sur le site du Clédard.

La qualité de service, sans mesure objective, peut être qualifiée de très bonne ce qui assure une relation de qualité avec les clients et particulièrement avec les responsables du site du Clédard, le plus grand consommateur de chaleur et actuellement le seul consommateur d'électricité. Pour toute société ce facteur est une des clés de succès. L'administration communale, prestataire de service depuis le début de Neyergie a souhaité mettre un terme à cette collaboration à fin 2021. Cette décision fait perdre un certain nombre de synergies et nécessite une réorganisation de la comptabilité ainsi que de l'administration, ce qui peut apporter des perturbations dans les relations avec les clients sur le premier semestre 2022.

Malgré les vents contraires sur le marché de l'énergie, notamment dans l'approvisionnement des combustibles, la Société peut poursuivre sereinement son chemin.

Signature sur la page suivante

Rédaction du rapport d'activité au nom du Conseil d'Administration
Neyruz le, 20 juin 2021

Rapport validé par le Conseil d'administration lors de la séance du 20 juin 2021

Martial Wicht
Président

Annexes – sur demande : Lettres de démission de Vincent Kowalski, Heribert Dousse et Toni Grimaldi